Organisation Hydrographique Internationale | OHI | International Hydrographic Organization

Dossier de l'OHI n° S1/1900/A

LETTRE CIRCULAIRE 35/2023
23 octobre 2023

JOURNEE MONDIALE DE L'HYDROGRAPHIE
RAPPORT SUR LES ACTIVITES DES ETATS MEMBRES EN 2023 ET THEME PROPOSE POUR 2024

Références :

A. LC de l'OHI 01/2023 du 12 janvier – *Thème de la JMH 2023 et promotion auprès des médias*

B. Décision C7/33 de la 7ème réunion du Conseil de l'OHI, Monaco, 17-19 octobre 2023

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Comme annoncé en référence A, le thème proposé pour la célébration de la Journée mondiale de l'hydrographie en 2023 (JMH) était « **L'hydrographie - à l'appui du Jumeau numérique de l'océan** ». Le thème était choisi pour mettre en évidence la façon dont l'hydrographie et l'océanographie peuvent travailler ensemble pour un bénéfice mutuel, l'hydrographie étant un élément de base du jumeau numérique.

2. Les événements nationaux en rapport avec la Journée mondiale de l'hydrographie 2023, tels que rapportés par les Etats membres, peuvent être consultés à l'adresse suivante : *https://iho.int/en/whd-2023-celebrations-around-the-world*.

3. Lors de la 7ème réunion du Conseil de l'OHI à Monaco, du 17 au 19 octobre 2023, le Secrétaire général a proposé le thème suivant pour la JMH 2024 :

« Les informations hydrographiques – à l'appui de la sécurité et de l'efficacité des activités marines »

4. Ce thème est proposé pour souligner que - conformément à la décision 8 de la troisième Assemblée de l'OHI de mai 2023 – le but numéro 1 du Plan stratégique et ses cibles ont la plus haute priorité dans la mise en œuvre du programme de travail 2024-2026, ce qui signifie de donner la priorité aux points suivants :

   - l'utilisation des ressources matérielles et humaines
   - la liaison avec le secteur public et les partenaires de l'industrie ;
   - la promotion d'approches régionales concertées, y compris une collaboration accrue avec les RENC ; et
   - le soutien de bancs d'essai fournissant des exemples de meilleures pratiques pour la production, la maintenance et la diffusion de tous les dérivés de la S-100 classés comme prioritaires.

4b, quai Antoine 1er
B.P. 445
MC 98011 MONACO CEDEX
PRINCIPALITY OF MONACO

Tél. : +377 93 10 81 00
Fax : +377 93 10 81 40
Mél : info@iho.int
Web :www.iho.int

5. Compte tenu des transformations en cours dans le domaine de la navigation, telles que la navigation électronique, la navigation autonome, la réduction des émissions, qui entraînent une évolution profonde des services hydrographiques, et dans un contexte de forte demande de données numériques, l'OHI s'engage à :

    - Elaborer des normes pour les données hydrographiques et des spécifications pour les produits hydrographiques ; soutenir leur production régulière ; et coordonner les services régionaux et globaux pour leur fourniture.
    - Elaborer des normes, des spécifications et des directives dans les domaines de l'assurance des données, y compris la sécurité informatique et l'évaluation de la qualité des données.
    - Utiliser le renforcement des capacités et la formation pour développer et accroître la capacité des Etats membres à soutenir la sécurité et l'efficacité de la navigation maritime.
    - Inciter la communauté maritime, y compris les organisations internationales, le monde universitaire et l'industrie, à contribuer activement au développement et à l'utilisation de nouveaux produits et services de données maritimes normalisés.

6. Le Conseil de l'OHI a approuvé cette proposition et a invité le Secrétariat de l'OHI à diffuser le thème aux Etats membres de l'OHI par lettre circulaire de l'OHI. (Référence B[1], Décision et Action C7/33).

7. Il est demandé aux Etats membres de prendre note de l'aval du Conseil de l'OHI, d'examiner le thème proposé pour la JMH 2024 et de faire part de leurs commentaires éventuels au Secrétariat **au plus tard le 31 décembre 2023**. Le Secrétariat apprécierait également de recevoir tout commentaire et toute suggestion visant à améliorer l'impact et l'organisation des célébrations annuelles de la JMH.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Dr Mathias JONAS
Secrétaire généra

[1] Disponible à la page www.iho.int > IHO Council > C-7 > Documents > Post Meeting Documents > Compte rendu